

Etablissement : CAMSP Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

Titre du poste à pourvoir : MÉDECIN PÉDIATRE (H/F)

Contrat à durée indéterminée : temps partiel (0.60 ETP soit 21h hebdomadaires)

Répartition du temps de travail : 2,5 jours OU 5 demi-journées par semaine au profit du CAMSP PEP 86 ET 3 demi-journées par mois au profit du CAMSP APSA

Rémunération selon CCNTEI 1966 (coefficient de base 1228) : 1851,80 € bruts mensuels (hors reprise d'ancienneté)

Lieu de travail : Service des CAMSP - Pôle Enfance de l'Actiparc - 10, allée du champ Dinard - 86440 MIGNE-AUXANCES

Poste à pourvoir dès que possible

Missions : Le CAMSP se caractérise par la mise en place d'un accompagnement global de l'enfant et de sa famille. Il assure une continuité de prise en charge autour des missions de dépistage, de prévention, de soin, d'accompagnement et de soutien des enfants et des familles.

Sous le lien hiérarchique des Directeurs du Pôle enfance des PEP 86 et du Pôle services de l'APSA, le Médecin est responsable de la prescription et de la coordination des soins délivrés et chargé d'organiser la permanence et la qualité des accompagnements.

- Effectuer une première consultation médicale dans le cadre du processus d'admission
- Evaluer les éléments médicaux de développement justifiant l'admission de l'enfant au sein du CAMSP
- En lien étroit avec les parents, rechercher les troubles ou maladies associés à la pathologie de l'enfant et coordonner ces recherches
- Apporter un avis technique et proposer les évaluations, bilans complémentaires et nécessaires en vue d'adapter l'accompagnement aux besoins de l'enfant
- Assurer la mise en œuvre du projet personnalisé de l'enfant dans une démarche qualité
- Participer avec les parents et l'équipe à l'élaboration d'un projet personnalisé et à l'orientation de l'enfant
- Participer à l'élaboration du projet personnalisé en équipe pluridisciplinaire
- Organiser les consultations médicales et bilans à proposer, en prenant en compte les attentes des parents et les résultats de l'examen clinique
- Participer au suivi médical de l'enfant
- Accompagner les parents dans la reconnaissance et la compréhension des troubles de leur enfant
- Rédiger les comptes rendus des consultations ou certificats nécessaires et assurer la transmission aux parents et partenaires médicaux
- Coordonner le parcours de l'enfant en lien avec les différents partenaires du service

Particularités du public accueilli : Le CAMSP accueille des enfants de 0 à 6 ans. Le CAMSP APSA accueille des enfants déficients sensoriels et propose un suivi personnalisé des enfants déficients auditifs et/ou visuels.

Profil candidat(e) :

- Docteur en médecine générale ou spécialisé en pédiatrie
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

Candidature à adresser à :

Madame Julie MERY, Directrice du Pôle Enfance de l'Actiparc

Monsieur Vincent HUET, Directeur du Pôle Services

10, allée du champ Dinard 86440 Migné-Auxances

Tel : 05 49 59 69 86

Email : actiparc@pep86.fr

Migné-Auxances, le 03/03/2022